Les Petites Lanternes Magiques / Festival scolaire de films d'animation / 10ème édition
8 au 13 juin 2015 / Utopia Tournefeuille

FICHE TECHNIQUE

Remplir une fiche par film présenté, écrire le plus lisiblement possible.

Titre du film : .....

Informations pratiques

école / collège / lycée : ..... niveau : .....

adresse : .....

enseignant responsable de la réalisation : .....

tél fixe : ....tél portable : .....

mail perso consulté régulièrement : .....

Informations techniques (Les informations techniques seront reportées sur le site du festival)

durée : ..... année de réalisation : .....

techniques employées : ❑ pâte à modeler ❑ matériaux de récupération ❑ papier découpé

❑ autre : .....

Logiciel(s) utilisé(s) (capture de sons, montage vidéo, autres) :.....

.....

Documentaires éventuels (papier, web, vidéo...) :.....

.....

Si votre film est une adaptation, merci de nous communiquer le nom de l'auteur, le titre original et l'édition qui vous servent de référence : .....

.....

synopsis : .....

.....

.....

.....

.....

.....

La signature de cette fiche technique implique l'acceptation du règlement 2015 dans son intégralité. Le règlement est disponible sur le site du festival, à l'adresse : http://festival.inattendu.org/reglement-2015 et en page 3 de ce document.

Nom, date et signature précédées de la mention « lu et approuvé » :

QUESTIONNAIRE PÉDAGOGIQUE

Remplir une seule fiche, sauf dans le cas où les films de suivent pas le même déroulement pédagogique.
Écrire le plus lisiblement possible.

✔ Rappel du titre du film (ou des films) :.....

.....

.....

✔ Niveau technique du responsable : ❑ complètement novice ❑ débutant/e ❑ expérimenté/e ❑ pro

Motivations :

✔ Pourquoi vous êtes vous lancé/e dans un projet de film d'animation en classe ? Quel intérêt retirez-vous d'un tel projet ?

.....

.....

.....

.....

.....

Déroulement général :

✔ Indiquez les étapes de la réalisation des films, l'organisation du travail (groupe, individuel), le choix des techniques, les supports utilisés par les élèves (storyboard, cahiers de projet…) .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Bilan :

✔ Quelles sont vos suggestions/demandes pour une prochaine édition du festival ?.....

.....

.....

.....

RÈGLEMENT 2015

Objectifs

Le festival des Petites Lanternes Magiques a pour vocation de promouvoir les réalisations de films d'animation réalisés dans le cadre scolaire, support de travail de compétences des programmes nationaux. Événement culturel, il offre la possibilité aux écoliers — maternelle, élémentaire, collégiens et lycéens — de présenter et de visionner sur grand écran leurs productions audiovisuelles. Cette manifestation veut favoriser la constitution d'un réseau de création audiovisuelle en milieu scolaire afin d'échanger des techniques et de proposer des ressources pédagogique d'éducation à l'image.

Conditions de participation

Pour participer au festival, le film doit avoir été réalisé par des écoliers, des collégiens ou des lycéens dans le cadre scolaire (clae/alae non admis). Il doit s'agir d'une réalisation collective (groupe d'au moins 2 élèves) sous licence creative commons. L'inscription au festival est gratuite. Il n'y a aucune compétition ni remise de prix. L'inscription au festival permet la diffusion publique des œuvres réalisées via le site du festival, le cinéma Utopia de Tournefeuille, ainsi que le support DVD distribué par le festival.

Inscriptions

Chaque film inscrit doit être remis accompagné :

- d'une affiche du film (format portrait 40 x 60)
- de son autorisation de diffusion. Cette dernière est disponible sur simple demande écrite et envoyée à chaque classe participante après inscription.

Les films devront être déposés au plus tard le : lundi 27 avril 2015, à 20h à l'école Fleurance, 135, chemin de Tournefeuille, 31300 Toulouse.

En cas d'impossibilité à se rendre à cette réunion, merci de nous faire parvenir le film, l'affiche et l'autorisation de diffusion au Festival des petites lanternes magiques, 200 rue Henri Desbals, 31100 Toulouse.

Les films

Il n'y a aucune contrainte de thème, ni de sujet. Les genres retenus seront exclusivement les films d'animation quelles que soient les techniques employées (pâte à modeler, marionnettes, papier, 2D et 3D, dessins sur cellulos, matériaux de récupération, fils de fer...). Une limite de 16 minutes au total est donnée par classe dans le cas où celle-ci produirait plusieurs films. Chaque film ne devant pas excéder 4 minutes, générique inclus. Pour les génériques, il est fortement conseillé de ne pas dépasser une durée de 30 secondes. Chaque participant/e est libre de présenter le nombre de films qu'il/elle souhaite. Les films doivent être envoyés dans un format DVD non compressé (résolution minimale des images en 720 x 576). Les productions doivent, bien entendu, respecter les lois en vigueur concernant le droit d'auteur, le droit public et moral. Dans le cas où la réalisation comporte des images d'enfants, il est impératif que l'enseignant responsable du projet se soit assuré de l'obtention de l'autorisation de diffusion de tous les responsables légaux (diffusion au cinéma, support DVD, site web du festival). Les films ne doivent faire état d'aucun propos raciste, diffamatoire ou pornographique, ni d'aucune incitation à la violence. Il est par ailleurs interdit d'utiliser des passages enregistrés à la télévision ou sur des supports commerciaux. Pour la musique, nous recommandons vivement l'utilisation de ressources sonores libres de droit et/ou de créations originales. Tous les films ne correspondant pas aux critères stipulés précédemment ne pourront être retenus pour la projection par l'équipe du festival.

Les décors et affiches de film

Durant le festival l'ensemble des décors (personnages, décors, éléments de tournage...) ainsi que les affiches de présentation des films sont exposés dans le hall du cinéma Utopia à Tournefeuille. Les décors (ou à défaut des photos de ceux-ci) et les affiches de chaque film seront remis à l'équipe du festival en même temps que les films, le 27 avril 2015.

Les projections

Le festival se déroulera du 8 au 13 juin 2015. Les séances scolaires de projection auront lieu au cinéma Utopia de Tournefeuille.

Renvoi des copies

Les copies des films sont à la disposition des participants à tous moments ; elles ne sont renvoyées qu'aux participants ayant fait parvenir au festival une enveloppe affranchie au tarif en vigueur. Les organisateurs ne pourront pas être tenus responsables en cas de perte ou de détérioration des bandes (n'envoyez donc pas votre master !).

Droits de diffusion et de duplication

L'inscription au Festival des Petites Lanternes Magiques implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement et l'autorisation de reproduire et de diffuser les vidéogrammes dans une compilation éditée par l'association organisatrice sous licence creative commons BY-NC 2.0. L'enseignant qui présente un film au festival déclare être régulièrement chargé par les réalisateurs/trices des droits de diffusion, de reproduction et de représentation du film. Les films diffusés lors du festival peuvent faire l'objet de rediffusion après le festival lors de séances spéciales à but non lucratif et peuvent être proposés à la sélection dans d'autres festivals.

Cas non prévus et contestations

Les organisateurs de l'événement sont chargés de régler les cas non prévus au règlement et d'accorder des dérogations éventuelles aux dispositions ci-dessus. En cas de contestation, seul le texte français fait foi. En cas de litige, les tiers concernés auront recours aux tribunaux compétents.

Annulation / transferts

Le festival se réserve le droit d'annuler l'événement et/ou de transférer les divers lieux de la manifestation.